

# IL EST URGENT D'AGIR !



**WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme intervient auprès des acteurs professionnels et institutionnels pour développer les alternatives au gavage forcé des palmipèdes.**

**Soutenez notre démarche. En l'absence d'alternatives :**

- **Abstenez-vous de consommer les produits issus du gavage** (foie gras, magrets et confits)
- **Informez votre entourage**

WELFARM est une association française dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis plus de 20 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage.

SUIVEZ-NOUS SUR **WELFARM.FR** &   

**WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme**  
176 avenue André Malraux – B.P. 80242 - 57006 Metz cedex 1  
Tél. : +(33) 3 87 36 46 05 / Email : benevoles@welfarm.fr

## Oui, je veux vous aider dans votre campagne contre le gavage des canards et des oies

- Je joins un don de :  25 €  40 €  50 € ou  autre : .....€  
*(66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans les limites fixées par la législation en vigueur. Ainsi un don de 50€ vous revient en réalité à 17€)*
- Je veux recevoir, sans engagement, votre brochure « Legs, donations et assurance-vie ».
- Je veux être informé(e) par email de vos actions.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TÉL. .... COURRIEL.....

Si le montant des dons reçus dépassait les engagements pris, les fonds seront affectés là où les besoins s'avèrent prioritaires pour les programmes en cours. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant.

WELFARM, responsable de traitement, met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les donateurs (traitement et gestion des dons, des reçus fiscaux, des opérations de prospection,...). Vous pourrez également être amené à recevoir des communications d'autres fondations ou associations. Vous êtes informés que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition (au traitement de vos données ainsi qu'à la prospection). Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de WELFARM accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter WELFARM. Vous disposez de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables. Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations ultérieures, cochez cette case

# LE FOIE GRAS SANS SOUFFRANCE N'EXISTE PAS

Crédits photos : L214 - Ethique et animaux / Illustration : Philippe Raimbault - Ce papier est issu de forêts gérées durablement



## STOP AU GAVAGE !



ZEROFOIEGRAS.FR

**CHAQUE ANNÉE,**  
**35 MILLIONS DE CANARDS**  
**SONT GAVÉS POUR LA PRODUCTION**  
**DE FOIE GRAS, MAGRETS ET CONFITS**



Gavés 2 fois par jour avec un tube de 30 cm inséré dans leur oesophage



450 g de nourriture déversée dans le jabot en 3 secondes



Un taux de mortalité multiplié par 10 à 20 pendant le gavage

**Le gavage est un acte violent qui entraîne :**

- Suffocations
- Perforations de l'oesophage
- Problèmes digestifs
- Difficultés à marcher

**Sans oublier les 35 millions de canetons femelles abattus à la naissance car jugés moins rentables pour la production.**

**LA FRANCE,**  
**PREMIER PRODUCTEUR**  
**MONDIAL DE FOIE GRAS**

Interdit dans 12 pays d'Europe, le gavage est toléré en France au titre d'exception culturelle...

Pire : pour porter l'appellation « foie gras », un foie doit être issu du gavage et peser plus de 300 g, c'est la réglementation qui l'impose ! Ces exigences freinent le développement de méthodes de production alternatives.

En 2017, la France produisait ainsi 11 400 tonnes de foie gras.

**WELFARM DEMANDE**  
**L'INTERDICTION DU GAVAGE**  
**ET DE L'ELIMINATION DES**  
**CANETONS FEMELLES**



**Le gavage,**  
**un phénomène naturel ?**

**FAUX !**

Cet argument censé justifier le gavage est absurde. Les quantités de nourriture que les palmipèdes ingèrent avant les grandes migrations ne sont pas comparables à celles ingurgitées de force lors du gavage !